



LES ECHOS



EDITO

Les écoliers de toutes les communes de France vont goûter à deux mois de vacances très attendues. Un repos bien mérité pour tous ceux qui œuvrent à l'éducation de nos enfants. Les parents et les enseignants confrontés à la violence de notre société doivent également faire face à ces ennemis sournois que sont les réseaux sociaux et les sites internet voués à la manipulation des esprits tendres des jeunes. Finie l'époque où la parole d'un parent, d'un enseignant, d'un adulte était écoutée et même respectée. Notre mission, bien que plus complexe, nécessite de l'écoute, de la vigilance, de la présence, bref, que nous soyons des adultes responsables et engagés aux côtés de nos enfants.

Les vacances, pour ceux qui le peuvent, sont une période privilégiée pour resserrer les liens entre parents et enfants et pour prendre un peu de distance avec les maux qui éprouvent notre société.

Je vous souhaite un excellent été en famille en espérant que la météo sera de la partie.



Pierre GOUBET,
Maire de Saint-Maurice-de-Beynost

ZOOM SUR EN PAGE 2



⊙ Le Forum des Mauriciens : un moment fort dans la vie des habitants

VIE MUNICIPALE PAGES 3 A 5

- ⊙ Retour sur le conseil municipal du 28 avril 2016
- ⊙ A la mairie...
- ⊙ Enfance
- ⊙ Forum des mauriciens
- ⊙ 14 juillet

VIE ASSOCIATIVE PAGES 5 A 7

- ⊙ ARTEMIS
- ⊙ Le Club Amitié Loisirs
- ⊙ Les anciens de Toray
- ⊙ Le CT Dombes
- ⊙ U.N.C.
- ⊙ CSSBF
- ⊙ La fête des voisins
- ⊙ Saint Maurice Tennis
- ⊙ Twirling Bâton
- ⊙ Les jeunes sapeurs pompiers
- ⊙ 4 juin, le sport à l'honneur

VIE PRATIQUE PAGES 7 A 8

- ⊙ Assistance personnes âgées
- ⊙ Plan canicule 2016
- ⊙ Agenda
- ⊙ Etat-civil
- ⊙ Desserte du festival Woodstower
- ⊙ Permanences des élus

LE FORUM DES MAURICIENS, MOMENT FORT DANS LA VIE DES HABITANTS

Entretien avec Claude Charton, adjoint chargé de la relation avec les associations

Le Forum des Mauriciens est né en 2011. Robert Roche, l'adjoint chargé des associations de cette époque pense qu'il faut que les associations et les habitants se rencontrent, afin de créer une dynamique et faire connaître les activités des nombreuses associations de la commune.



Claude Charton, aujourd'hui c'est vous qui avez en charge l'organisation de cette manifestation, pouvez-vous nous la présenter brièvement ?

Nous sommes aujourd'hui à la 6ème édition du Forum des Mauriciens. Au fil des années, cette manifestation a pris de l'importance. Aujourd'hui, on retrouve la plupart des associations mauriciennes qui présentent leurs activités, mais aussi les services de la municipalité ayant un rapport notamment avec l'enfance, la famille et les personnes isolées, les associations à but caritatif qui agissent sur la commune, et aussi la présence des élus. Toute cette population est à disposition des nouveaux arrivants, et de tous les Mauriciens qui s'informent et se renseignent pour s'intégrer sur notre territoire ou trouver des activités proches de chez eux. En effet, Saint Maurice, et plus largement la Côte-d'Or, sont riches en associations culturelles et sportives pour les habitants de tous âges. La commune est aussi très bien dotée en services à l'enfance et aux familles. Le Forum est le lieu idéal pour trouver l'activité de son choix, et pour proposer ses services aux associations. C'est aussi l'occasion pour les élus de rencontrer les nouveaux habitants, et de revoir des personnes



que l'on n'a pas l'occasion de rencontrer habituellement.

Mais pourquoi la Sathonette pour l'organisation de cette journée ?

Il faut dire que la commune a la chance d'avoir un parc au centre du village, accessible à tous, qui se prête très bien à ce genre de manifestation. Le cadre est agréable, chaque exposant installe son stand dans un écran de verdure. Au-delà de ces considérations, le lieu est aussi celui où se déroulent les activités de l'ALSH le mercredi et pendant les périodes de vacances, et où fonctionne le temps méridien pour les

élèves de l'école élémentaire. Tout en découvrant un lieu de détente et un but de promenade pour le week-end, les parents découvrent aussi le cadre où s'épanouissent leurs enfants dans les temps périscolaires. Ils ont aussi la possibilité de rencontrer les responsables des services dédiés à l'enfance dans le milieu où ils évoluent ; cela a son importance, d'autant plus que certains d'entre eux ont pris leurs fonctions récemment. Dans l'année, des manifestations importantes se déroulent dans ce parc, on peut noter le Cross des Papillotes organisé par le club Miribel Côte-d'Or Athlétisme, la fête de la Musique organisée par la municipalité, la chasse aux œufs organisée par le Sou des Ecoles, et d'autres manifestations occasionnelles.



Du point de vue fonctionnement, pouvez-vous m'expliquer brièvement votre organisation ?

Pour l'année en cours, le forum se déroulera le 3 septembre de 15 heures à 18 heures 30. Chaque exposant accueille sur son stand, certains d'entre eux font des démonstrations de leurs activités. Un jeu de piste est organisé. Une buvette tenue par plusieurs associations tient des rafraîchissements à la disposition des visiteurs. Dès la fin du forum, le verre de l'amitié sera offert par la municipalité, il sera suivi par un repas organisé par Miribel Côte-d'Or Athlétisme et Twirling bâton. A la nuit tombée, un cinéma en plein air organisé par la commission municipale « sport, culture, associations », clôturera cette journée champêtre. Il s'installera devant la cantine scolaire, le public pourra s'asseoir sur le pré en talus ou sur des bancs, il est prévu un accès pour les personnes à mobilité réduite. Le titre du film est « Astérix : Le Domaine des Dieux ». Prévoyez des petites laines pour une soirée qui pourrait être fraîche.



Claude Charton, en tant que manager de cette journée quels sont vos souhaits pour les années à venir

Cette journée est un lieu d'échange entre la population et les différents intervenants qui animent notre commune, c'est souvent dans ces moments là que se noue le lien social avec les nouveaux arrivants. Il faut donc souhaiter que chaque année les stands et le public soient toujours plus nombreux. C'est aussi l'occasion pour certains de se découvrir des vocations de bénévoles toujours nécessaires au fonctionnement de la vie en société.

Claude Charton, merci d'avoir bien voulu nous consacrer un peu de votre temps pour faire connaître aux habitants de Saint Maurice ce moment d'échange avec les différents acteurs de notre territoire. Tous nos vœux pour la réussite de cette journée.

RETOUR SUR LE CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MAI 2016

○ Le compte rendu du conseil précédent est adopté à l'unanimité

○ Décisions prises par le Maire par délégation

M. le Maire rend compte publiquement des décisions prises par délégation du conseil municipal.

○ **AFFAIRES GÉNÉRALES**

○ **Etablissement Public Foncier de l'Ain - Avis sur le projet du Ministère du Logement et de l'Habitat durable d'extension du champs d'intervention de l'Etablissement Public Foncier de l'Ouest Rhône-Alpes (EPORA)**

L'EPF a été créé en 2006 par la Conseil. Sa mission est d'acquérir du foncier pour les collectivités adhérentes. M. TURGIS rappelle que les établissements de ce type sont une nécessité car ils permettent aux communes d'acquérir du foncier même si elles n'ont pas de projets à court terme. L'extension voulue par le ministère conduirait à une double fiscalité des ménages dans le département. M. MENICHON dit qu'il est nécessaire que les dossiers locaux soit traités localement. Le conseil municipal est appelé à donner un avis consultatif, le ministère reste seul décideur de ce projet. Le conseil municipal refuse l'idée d'une extension d'EPORA sur le territoire du département de l'Ain.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

○ **Schéma départemental de la Coopération intercommunale du Rhône (SDCI) - Avis sur le projet de fusion du syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion du canal du Grand Parc de Miribel Jonage (SYMALIM), du syndicat intercommunal de l'aménagement du canal de Jonage et du syndicat intercommunal Décines Vaulx-en-Velin Villeurbanne pour la mise en valeur de la Rize.**

Le conseil municipal est appelé à se prononcer sur la fusion de ces trois syndicats. Il est rappelé que ces syndicats sont très proches et ont des compétences communes. M. Le Maire rappelle l'importance d'être membre du SYMALIM car ce syndicat va porter et percevoir les subventions pour les aménagements des berges du Rhône.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

○ **URBANISME**

○ **Cession immeuble sis 74 route de Genève**

Le conseil municipal est appelé à valider la cession de cet immeuble communal et à en définir les conditions générales de vente. Trois candidats ont remis trois projets quasiment identiques. L'acquéreur retenu est M. YASA pour 275 000€.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

○ **Avis sur la demande d'ouverture d'une installation soumise à enregistrement - SAS BMBGL - Blanchisserie du Grand Lyon en vue d'exploiter une blanchisserie à Miribel (01)**

La délibération est adoptée à l'unanimité.

○ **Travaux de mise en accessibilité de la mairie - Autorisation donnée au maire de déposer le permis de construire.**

Le conseil municipal autorise M. Le Maire à déposer un permis de construire au nom de la commune.

La délibération est votée à l'unanimité.

○ **FINANCES**

○ **Exercice 2016 - Budget principal - Décision modificative N° 1**

Certains crédits inscrits au budget primitif 2016 ont fait l'objet de réajustement.

La délibération est votée à la majorité avec 22 voix pour et 3 abstentions

○ **Questions des conseillers et informations diverses**

○ **Cinéma CGR Multiplex - 10 salles - sur la parcelle des Cantonat-Deavaux - 13000m²**

Un grand complexe de cinéma est susceptible de s'installer sur la commune, il pourrait accueillir 470 000 personnes par an. Seule la commune de Saint-Maurice-de Beynost se prononcera sur le PC car l'équipement serait installé sur la commune. La CCMP reste concernée car il s'agit d'un projet culturel d'une part, et d'autre part, l'équipement doit répondre à des normes de stationnement, ce qui pourrait demander l'usage certains jours de l'année des parkings des équipements sportifs communautaires. Les lois environnementales exigent la mutualisation des zones de stationnement quand elles existent à proximité. La CCMP accepterait ses parkings sous réserve que CGR y finance une partie des travaux. Le président de la CCMP va donc engager des négociations dans ce sens. M. le Maire rappelle que ce projet générera au moins 40 emplois, de la taxe professionnelle et ne générera pas de coût aux collectivités. La route qui dessert cette future parcelle va être déclarée d'intérêt communautaire, elle sera refaite et sécurisée. La réfection de cette route est prévue depuis longtemps. Cette voie est partagée avec Beynost mais elle est financée exclusivement par la CCMP.

○ **Extension des Mimosas**

M. le Maire évoque la situation de la résidence des Mimosas. Cet établissement déficitaire est renfloué chaque année par l'Institution Joséphine GUILLON. Devant l'impossibilité de mettre en place une DUP, les représentants de Joséphine GUILLON ont lancé un appel à projet sur les communes du territoire. La commune de Beynost a proposé de céder gracieusement un terrain. L'institution J. GUILLON reste favorable à une implantation à la Sathonette mais sans utiliser le château. L'institution propose une construction qui remplacerait la MECS (projet abandonné par le conseil départemental). L'association souhaite obtenir le terrain gratuitement et bénéficier d'un bail emphytéotique. M. le Maire sollicite l'avis du conseil mais M. PERNOT s'oppose à une délibération non prévue à l'ordre du jour. M. PERNOT et Mme de FONCLARE se retirent. M. le Maire regrette l'éventuel départ des Mimosas, cette maison de retraite faisant partie intégrante du tissu social de la commune. Il ajoute qu'il est désolant de voir ces établissements partir vers des communes qui n'ont jamais supporté les coûts de telles structures. L'idée émerge d'installer l'ALSH dans le château. Le parc serait alors partagé entre l'EPAHD qui verrait la construction de ses nouveaux bâtiments, et les enfants du centre de loisirs.

Prochaines réunions du conseil municipal le 30 juin et le 29 septembre 2016 à 20h30

Le compte-rendu complet du conseil municipal est disponible sur le site internet de la commune, onglet : Vie municipale / Le conseil municipal / comptes-rendus. Vous pouvez également vous le procurer sur simple demande en Mairie.

A LA MAIRIE ...

Des massifs écologiques...

C'est à cette époque de l'année que se fait le renouvellement des plantes annuelles d'été. Dans les Echos de Saint Maurice de juillet, Il est devenu de coutume de mettre en valeur le travail de nos jardiniers. Cette année, parlons des massifs qui sont maintenant un panache de fleurs annuelles. Leur beauté est dans la variété, fait par le service et le budget de la commune s'en porte mieux. Il faut aussi s'adapter à la réglementation nationale : l'utilisation des phytosanitaires dans le désherbage sera prohibée à partir du 1er janvier 2017. Il faudra user de ruses pour maintenir la commune propre, mais Bertrand et son équipe s'y préparent déjà depuis plusieurs années. Aussi, si au coin d'une rue, une mauvaise herbe heurte votre vue, soyez indulgent ! C'est pour votre santé. Bertrand et l'équipe de jardiniers communaux mettent tout en œuvre pour que cette transition soit aussi transparente que possible pour la population.



Accessibilité et extension de la mairie...

Pour être aux normes d'accessibilité en vigueur, la mairie doit subir une rénovation, avec installation d'un ascenseur. Cette opération est prioritaire dans le plan global municipal d'accessibilité des lieux publics. Conjointement à cette mise en conformité, une extension pour une réorganisation des bureaux et une rénovation



thermique seront effectuées.

Le perron sera supprimé pour abaisser le seuil et permettre un accès direct à la nouvelle salle des mariages et du conseil, au dos du bâtiment. L'analyse de la structure du bâtiment a fait ressortir que l'extension s'avère plus économique que les autres options. Elle permet des travaux plus rapides, sans délocalisation des services. Les travaux débuteront fin 2016 pour une durée de 10 mois. Le montant de l'ensemble des travaux s'élève à 706.000 € TTC. Les services resteront accessibles au public pendant toute la durée des travaux.

Programmation de travaux de voirie

Des travaux de reprise de voirie sont programmés : rue et impasse du Coteau, rue des Montelières, rue du Torrent, carrefour de la rue de la Faïtenière et de la rue des Andrés, avenue Branly Est. La pose d'un ralentisseur est programmée avenue des Iles. Le montant total de ces travaux s'élève à 32 000 €

Ouverture d'enquête publique

Le Conseil municipal du 28 avril 2016 a validé le principe de modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU). A ce jour, le calendrier prévoit l'ouverture de l'enquête publique à partir du 16 août, jusqu'au 16 septembre 2016. Un registre sera à disposition en mairie.

ENFANCE

Mercredi 8 juin 2016, a eu lieu au Parc de la Sathonette, la 3ème édition de la kermesse de fin d'année. Ce bel événement organisé par l'ALSH, le RAM et l'EAJE a permis aux enfants de profiter des différents stands mis en place (pêche à la ligne, jeux d'adresse, maquillage, atelier théâtre ...) Petits et grands ont pu également profiter de la venue de la « Fermeuhh Buissonnière » et de ses animaux ainsi que de celle de la ludothèque « Quai des Ludes » et de ses grands jeux en bois. En fin d'après-midi une tombola animée par Rita, animatrice musique a eu lieu et permis à certains enfants de partir avec un plus gros lot. Nous remercions toutes les personnes du service enfance ainsi que les différents bénévoles qui se sont investis pleinement pour l'organisation de cette belle fête qui a rassemblé plus de 150 personnes durant l'après-midi.

FORUM DES MAURICIENS

Le Maire et toute l'équipe municipale sont heureux de vous inviter à la sixième édition du

FORUM DES MAURICIENS

Samedi 3 septembre 2016 de 15h à 18h30 à la Sathonette

Pour enfants, adultes, en famille...

- Si vous venez de vous installer à Saint-Maurice-de-Beynost...
- Si vous avez envie de rencontrer les partenaires et les associations de votre commune...
- Si vous voulez mieux connaître les services mis en place par votre commune...
- Si vous êtes un enfant, un adolescent, un adulte et que vous voulez vous inscrire à une activité (sportive, artistique, culturelle...) sans savoir laquelle choisir...
- Si vous souhaitez vous initier à la sécurité routière, pensez à apporter votre vélo...
- Si vous souhaitez applaudir une pièce de théâtre jouée par des enfants et adultes...
- Si vous souhaitez profiter de temps musicaux...
- Si vous souhaitez simplement passer un bon moment et rencontrer du monde...

...alors le FORUM DES MAURICIENS est fait pour VOUS !

Un maximum d'informations pour un moment plein de surprises.

Saint-Maurice-de-Beynost, votre commune, ses activités.

Un moment pour tout découvrir.

14 JUILLET



Comme chaque année, le week-end du 14 juillet est un temps de fête à Saint Maurice. A partir du mercredi 13 juillet au soir et jusqu'au dimanche soir 17 juillet, fête foraine sur l'esplanade Denis Papin. Jeudi 14 juillet, une restauration rapide, des poulets à la portugaise et des rafraîchissements sont proposés par l'association CLARA, qui organise un concours de pétanque à partir de 14 heures. A 22 heures 30, feu d'artifice offert par la municipalité. Samedi 16 juillet, organisation d'un vide greniers par l'association CLARA, une restauration rapide et des rafraîchissements seront aussi disponibles à la vente.



VIE ASSOCIATIVE

ARTEMIS

APPEL A BENEVOLES : APPRENDRE TOI & MOI

Artémis propose pour la seconde l'accompagnement à la scolarité des enfants de l'école élémentaire et du collège dès le mois d'octobre. Les mardis soir (hors vacances scolaires) animateurs et bénévoles accompagnent les enfants dans leurs apprentissages en les aidant à organiser leur travail, à prendre confiance en eux, dans l'objectif de les rendre autonomes. Nous avons besoin de forces vives pour ce projet ! A raison d'une heure et demie par semaine et au sein d'une équipe d'accompagnateurs, vous apporterez votre appui aux élèves autant dans l'aide aux devoirs, que dans leur accompagnement autour de projets.



Ça vous intéresse ? Contactez-nous pendant l'été ou à la rentrée scolaire : 04.78.55.13.90 accueil@artemis-smb.fr

LES TERRASSES D'ARTEMIS !

Pendant l'été, l'accueil d'ARTEMIS est ouvert les Mardis et Jeudis de 16h à 19h. Nous vous accueillons avec des jeux, des jouets, des livres, un bar à jus de fruits. Venez prendre le soleil, discuter, jouer sur l'esplanade. Nous vous attendons avec vos idées, vos propositions, vos jeux de société. Profitez de l'été, sans stress, sans précipitation, l'équipe d'Artémis sera à votre écoute. Nous vous donnons rendez-vous aux « TERRASSES D'ARTEMIS » et n'oubliez pas votre casquette et votre crème solaire parce que c'est sûr l'été sera beau à Artémis !

Les Terrasses d'Artémis



L'ETE A ARTEJEUNES

Cette année a été bien active! Eh bien ça continue ! L'accueil de loisirs ARTE'JEUNES est ouvert sur inscription jusqu'au 5 août pour les enfants de 12 à 17 ans. Nous proposons des activités diverses sur les thèmes du vélo, du foot, des arts de rue, ... bref, il y en a pour tous les goûts. Cette année, nous organisons un séjour en Ardèche du 1er au 5 août pour les plus motivés. Une casquette, un maillot, des tongs et c'est parti pour une aventure sous la tente, au bord de la Baume, pour une semaine de folie. La bonne humeur et l'enthousiasme seront chaque jour au programme. Les places sont limitées, alors n'hésitez pas à nous joindre pour toute question, nous y répondrons au mieux. Informations et inscriptions à l'accueil du centre ARTEMIS, 32 route de Genève, 04.78.55.13.90. www.artemis-smb.fr



CLOTURE DE SAISON AU CLUB AMITIE LOISIRS

En ce mois de juin, la chorale du club a fait dans l'intergénérationnel en chantant à la crèche le jeudi 16 et à l'école maternelle le mardi 28. C'est toujours avec plaisir que ces rencontres s'effectuent avec les enfants. Jeudi 15 juin, à l'approche de midi, 43 personnes se dirigeaient vers le restaurant La Mandoline pour partager un succulent repas à l'occasion de la fête des Mères. Vendredi 1er juillet, comme maintenant chaque année, c'était le jour du barbecue avant la clôture du club pour les vacances. Une quarantaine de convives y participaient. Le club sera fermé du 7 juillet au 23 août. Activités prévues à la rentrée : Samedi 3 septembre, participation au forum des Mauriciens. Début octobre, visite du musée des Confluences



ANCIENS RPF TPE

Durant 5 Jours l'Association des Anciens de RPF - TPE a posé ses valises en Ligurie (Italie). 52 personnes ont visité Gênes, Pise et les villages colorés des 5 terres. Les carrières de marbre de Carrare ont impressionné le groupe. Le soleil bien présent a embelli le séjour, durant lequel les papilles ont été régalingées par la gastronomie et les vins de cette belle région d'Italie. Merci à tous les participants pour leur bonne humeur et leur ponctualité durant tout le séjour.

Un petit rappel : Prochaine sortie le 17 Septembre 2016 à la Grotte de Pont d'Arc.



CT DOMBES

Le Rallye de la Saint Maurice s'est très bien déroulé, avec ravitaillement à la Sathonette, sous la houlette d'Irène, Maryse et Thierry. Le départ et l'arrivée avaient lieu à Sainte Croix. Au retour une belle assiette garnie attendait les coureurs, accueillis par un concert de l'Espérance de Beynost qui charmait l'assistance. Quelques coureurs à pied, encadrés par Jocelyne et Alain, partis de la Sathonette sont montés sur le plateau, dans la bonne humeur. Le président Michel Bertholin remercie les participants ainsi que tout son staff de



45 bénévoles sans qui rien n'eût été possible. Le CT DOMBES souhaite de bonnes vacances à tous les Mauriciens.



LA BROCANTE ANNUELLE DE L'UNC



de l'avenue Maurice Cusin, fermée pour l'occasion. Dès le matin, la foule se pressait, chacun voulant être le premier à trouver ce qu'il cherchait. Le seul petit bémol fut la pluie qui s'est invitée à la fête, alors qu'elle n'était pas vraiment désirée. Avant midi, elle faisait fuir un certain nombre de visiteurs, mais, après la pluie vient toujours le beau temps, alors la foule revenait au premier rayon de soleil. Comme tous les ans, cette animation attendue de tous fut une réussite.

CSSBF, CLUB DE SAVATE BOXE FRANÇAISE



Le club était engagé à l'Open mondial des jeunes le 21 mai à Loverval, en Belgique. Six pays étaient représentés, avec plus de 250 jeunes dont deux compétiteurs du club en moins de 33 kgs.

Nos boxeurs ont fourni une prestation de qualité, remportant une médaille d'or pour Tebti Nowfel et une médaille d'argent pour Rotunno Ruben. Nous sommes très fiers d'eux, ce sont les jeunes espoirs du club. Nous vous rappelons que la fiche d'inscription pour la saison prochaine est en ligne sur notre site, des permanences seront mises en place à la salle Denise Avediguian début septembre.

Contact <http://cssbf.free.fr/inscription.php>
Nous vous souhaitons de très bonnes vacances !
Contact : cssbf.free.fr

LA FETE DES VOISINS

Le 27 mai dernier, de nombreux voisins de la rue de la Genetière et du quartier se sont réunis pour un sympathique apéritif dinatoire. Pour la première fois la rue avait été bloquée par des barrières installées par les services municipaux. Nous les remercions pour leur aimable participation dans la bonne humeur... Le soleil et la chaleur étaient exceptionnellement au rendez-vous !!! A suivre l'an prochain.../...



LA FETE DU TENNIS



Samedi 28 mai, c'était la fête du tennis partout en France et surtout à Saint Maurice de Beynost. A l'initiative de Raphael Cordebas, jeune moniteur qui validera son diplôme de Brevet d'Etat ce mois-ci, le club accueillait les enfants de 8 à 12 ans pour les sensibiliser aux jeux d'adresse et de raquette. 26 enfants dont 14 débutants ont répondu présents et sous un beau soleil ont participé à différents ateliers : jets de balles, jeux de cibles, mesure radar de vitesse, etc.... Après un goûter vitaminé, les enfants participaient à un quizz difficile (Qui était Roland Garros par exemple) pour terminer par un jeu : « dégomme tout », où chaque succès donnait lieu à une remise de lots. Une belle journée à renouveler.

TWIRLING BATON

De très bons résultats cette année pour les jeunes athlètes avec beaucoup de sélections pour les 1/4 et 1/2 Finale. L'association mauricienne a également participé à la finale du Championnat de France qui s'est déroulée à Mont De Marsan les 11 et 12 Juin. Les efforts d'Amélia et Olivia en Catégorie Duo Minimes ont été récompensés et le duo s'est classé 14ème. Les parents et les dirigeants sont très fiers de ces résultats, d'autant que le groupe compétition n'a pas participé à une Finale depuis 2010. Elsa Péreira fait partie des 3 athlètes sélectionnées pour représenter la France en solo double bâton lors de la Coupe d'Europe qui se déroulera en Vendée du 4 au 11 juillet 2016. Elle pratique cette discipline depuis 2004 au sein de l'Association Sportive Mauricienne, dont elle est aussi vice-présidente.



Les membres du bureau, les parents et les athlètes lui souhaitent bonne route et espèrent qu'elle vive à fond cette belle aventure. Une saison sportive chargée d'émotion et qui se termine en beauté pour le Twirling Bâton de St Maurice de Beynost. Un grand merci à la CCMP, à la municipalité de Saint Maurice, ainsi qu'à tous les commerçants et membres de l'association, qui apportent leur aide et soutien dans la préparation sportive.

JEUNES SAPEURS POMPIERS



Le samedi 11 juin à St Sorlin (Ain), nos jeunes sapeurs pompiers ont concouru parmi l'ensemble des équipes du département, ils se sont confrontés lors de manœuvres incendie et secourisme. Après des mois d'entraînement et d'apprentissage, il était temps pour nos jeunes de mettre en pratique les manœuvres et les gestes enseignés par leurs animateurs. C'est après une journée placée tant sous le soleil que sous la pluie mais toujours dans

la convivialité et l'esprit d'équipe, que les résultats sont tombés. Nos jeunes finissent 3ème du concours départemental de manœuvre d'incendie et de secourisme dans la catégorie non qualifiable (du fait de la présence d'un benjamin dans l'équipe). Ce résultat a fait la fierté des animateurs, fiers des jeunes, de leur implication, de leur motivation et de leur sérieux durant cette épreuve. Félicitation de la part de l'ensemble des animateurs de la section des JSP de Saint Maurice de Beynost. Ce concours départemental marque l'approche de la fin d'année, jusque là les jeunes vont s'entraîner sur la manœuvre nommée CTIF du concours international.

4 JUIN, LE SPORT A L'HONNEUR



Il est des dates qui se trouvent quelquefois privilégiées, sans que rien ne les destine à être par avance réservées à une ou l'autre activité. C'est le cas du 4 juin à Saint Maurice de Beynost. En effet, cette journée voyait, dès le matin, la réception du chantier du nouveau pétanquodrome communautaire, sur 8600 m², il comprend 56 terrains extérieurs et 8 terrains couverts, il est mis à disposition du club Pétanque Miribel Côtière. D'un coût de 1,266 millions, il a bénéficié d'environ 200.000 euros de subventions. L'après-midi se déroulaient les finales de la coupe Rhône-Alpes de football dont le club local Ain-Sud Foot avait en charge l'organisation. A 15 heures la finale féminines ouvrait la compétition avec Olympique Lyonnais 2 contre A.S Saint Etienne 2, à 17 heures c'était



au tour de la finale hommes d'occuper le terrain sur lequel s'affrontaient Chassieu-Décines contre Etrat La Tour Sportif. La journée se clôturait par un tournoi inter-associations à LILO, qui voyait s'affronter 6 équipes formées par des associations communales. Bravo à tous les participants, organisateurs, sportifs, élus et spectateurs. Le 4 juin restera une belle journée de sport.

VIE PRATIQUE

PLAN CANICULE 2016

Lieux Climatisés : Afin d'aider les Mauriciens les plus fragiles, en cas de fortes chaleurs estivales, le C.C.A.S les informe que certains lieux climatisés de la commune (hors commerces) peuvent les accueillir quelques heures par jour, s'ils le souhaitent. Il s'agit de la Mairie, du bureau de la Police Municipale, d'ARTÉMIS, de la résidence de La Roseraie et de l'EHPAD « Les Mimosas ».

Des conseils pour affronter la canicule sont également à disposition de la population :
- un petit fascicule et une liste de conseils (disponibles en Mairie).
- une plateforme téléphonique « Canicule info service » gratuite : 0 800 06 66 66 Ce service est ouvert en juin-juillet-août du lundi au samedi hors jours fériés de 8 heures à 20 heures.
- un site internet : www.sante.gouv.fr/canicule-et-chaheurs-extremes

AGENDA

Vend. 1er juil 12h	Club Amitié Loisirs Repas de fin d'année en plein air	Sam. 3 sept 9h-12h	Jeunes sapeurs pompiers Recrutement
Vend. 1er juil 16h-18h	ARTEMIS Remise de la plaquette Artemis	Sam. 3 sept Après-midi	Forum des mauriciens
Sam. 2 Juil	CLARA Repas de l'association	Sam. 3 sept Soirée	CLARA Repas pour les dirigeants de l'association
Jeu. 14 juil	Fête Nationale Feu d'artifice	Jeu. 8 sept 14h	Anciens Toray Concours de pétanque
Sam. 23 juil	CLARA Repas de l'association	Dim. 11 sept 8h	O.B.S.M. Challenge de la Municipalité

ETAT CIVIL

Naissances

23/05	Aliya GIRAUD CINOTTI
29/05	Noah BOUDJADJA
08/06	Loan KELLER

Mariage

31/05	Akim BOUABBANE et Zahra ZEGAAR
25/06	Jean-Christophe EUGENIE et Emilie ROBERT
25/06	Frédéric PERO et Séverine MELONI

Décès

	Néant
--	-------

Desserte du Festival Woodstower

Comme les années précédentes, Colibri sera partenaire du Festival Woodstower qui se déroulera les samedi 27 et 28 août. Cette dernière journée est par ailleurs gratuite. Le dispositif mis en place est le suivant :

Une navette entièrement gratuite reliant la Côte à Grand Parc desservira les arrêts suivants :
Beynost- La Sereine ; Saint Maurice de Beynost - Hirondelles ; Miribel - Allegro ; Miribel Centre; Grand Parc.

Le temps de trajet est d'environ 30 min au départ de Beynost et de 15 min au départ de Miribel.

La fréquence est identique à la précédente édition, soit :

Samedi 27 Août : un bus toutes les heures entre 17h00 et 5h30 ;

Dimanche 28 août : un bus toutes les heures entre 14h00 et 20h30.

INFORMATION A DESTINATION DES PERSONNES AGEES

1/ La téléassistance à domicile :

Ce système permet de sécuriser les personnes âgées qui vivent seules chez elles. En cas de problème (chute, malaise...), la personne peut contacter une plateforme téléphonique, joignable 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, en appuyant sur un médaillon ou une montre portée en permanence. Selon le degré d'urgence de la situation, un proche est contacté ou une intervention est déclenchée pour porter assistance à la personne.

Les organismes qui proposent l'installation d'une téléassistance peuvent être des structures associatives ou des sociétés privées. Si vous souhaitez obtenir des renseignements complémentaires pour vous décider ou vous accompagner dans vos démarches, contactez votre CLIC : Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique : CLIC Dombes Saône Côtère - Permanences sur rendez-vous le mardi de 14h à 17h au Point Accueil Solidarité de Miribel (1820, Grande Rue). Pour prendre rendez-vous : 04.74.98.39.29. Dépliant d'information sur le C.L.I.C disponible en Mairie.

2/ Des réponses à vos questions les plus diverses peuvent être obtenues sur le portail national d'information pour l'autonomie des personnes âgées et l'accompagnement de leurs proches :

<http://www.pour-les-personnes-agees.gouv>.

PERMANENCE

permanence des adjoints

Sur rendez-vous :

02/07	Pierre GOUBET Maire
09/07	Daniel MONCHANIN Enfance et affaires scolaires
16/07	Lydie EXTIER-PONS Solidarité
23/07	Claude CHARTON Sport associations culture
29/07	Muriel BRUGNOT Finances

Le frelon asiatique

Vous suspectez sa présence.
Prenez une photo de l'insecte ou du nid.
Contactez nous :

GDS 01 ☎ 04 74 25 09 91 ✉ gds01@cmre.fr
FDGDON 01 ☎ 04 74 45 47 24 ✉ fdgdon01@ma01.fr
Plus d'infos sur : www.fredonra.com



La mairie fermera à 18h tous les jeudis du 21 juillet au 25 août inclus.

HORAIRES D'OUVERTURES DE LA MAIRIE

Lundi, Mercredi, Vendredi	Mardi	Jeudi
8h - 12h	8h - 12h	8h - 12h
14h - 17h	14h - 18h	14h - 19h

LES ECHOS DE SAINT MAURICE : Journal municipal de Saint-Maurice-de-Beynost

©Directeur de la publication : P. GOUBET

©Ont participé à la rédaction : Y. ROUX et la commission Information-Communication, l'équipe d'ARTEMIS, l'équipe des Anciens de Toray, l'équipe du Club Amitiés Loisirs, l'équipe du Twirling Bâton, l'équipe du CSSBF, l'équipe des Jeunes Sapeurs Pompiers, l'équipe du CT Dombes, l'équipe de Saint-Maurice Tennis, l'équipe de l'UNC

©Mise en page : S. JUBAN ©Edition : Mairie, avenue du Mas Rolland ©Distribution : équipe municipale de bénévoles

MAIRIE DE SAINT MAURICE DE BEYNOST : avenue du Mas Rolland

©Tél : 04 78 55 14 08 ©Email : mairie@saint-maurice-de-beynost.fr ©Site : www.saint-maurice-de-beynost.fr



INFORMATIONS
DÉCHÈTERIE
CCMP

Adresse de la déchèterie :
Z.I de la Tuillière à Miribel.

Horaires du 1^{er} avril au 31 octobre

Du lundi au vendredi :

9h-11h45 et 14h00-18h45.

Samedi :

9h00-18h45 sans interruption.